

## Edito

**Bernard Leuenberger**

Président de la Chambre d'agriculture du Jura bernois

b.leuenberger@court.ch



## Une initiative de plus au palmarès

Le 24 mai 2018, l'initiative «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» a été déposée à la Chancellerie fédérale, avec plus de 145 099 signatures, selon les initiateurs.

Une fois de plus, on tire à boulet rouge sur l'agriculture suisse. Mais petit bémol, cette fois on s'attaque aussi aux importations commerciales.

L'agriculture suisse a déjà fait des efforts considérables au niveau de l'utilisation des pesticides de synthèse. En acceptant cette initiative, nous signons un chèque que je dirais en blanc. Je suis convaincu qu'il y aura une baisse de la production. Pour rappel, le taux d'approvisionnement de notre cher pays est de 52%. Les prix vont prendre l'ascenseur et si nous voulons pouvoir nourrir notre population, nous devons donc importer de la nourriture.

Lorsqu'un être humain est malade, il va se faire soigner, de même pour un animal. Eh bien, ce n'est pas autrement pour les plantes cultivées.

Ce qui me fait bondir, c'est que personne ne parle des produits de synthèse qui se trouvent dans les produits cosmétiques, les peintures. Nos médicaments ont aussi une grande influence sur la pollution.

Je crois que l'on doit rester réaliste, les produits phytosanitaires sont aussi là pour pouvoir combattre des ravageurs nuisibles ou dévastateurs de nos cultures.

Il s'agit déjà d'appliquer le plan national sur les produits phytosanitaires, plutôt que d'adopter une initiative dont le nom est charmeur et trompeur, mais qui poserait d'énormes problèmes de mise en œuvre.

Qu'on arrête de nous traiter en tueurs de la population. Les agricultrices et agriculteurs de notre cher pays cultivent et soignent la nature au plus près de leur conscience.

## POLITIQUE

### Lancement d'une initiative contre l'élevage intensif

**D'ici 25 ans, l'élevage intensif devrait disparaître du pays. La récolte des signatures durera jusqu'en décembre 2019.**

L'élevage intensif devrait disparaître dans les 25 ans en Suisse. C'est du moins ce que demandent des protecteurs des animaux dans une initiative populaire. Ils ont jusqu'au 12 décembre 2019 pour récolter les 100 000 signatures nécessaires. Derrière ce texte, publié mardi dans la Feuille fédérale, on retrouve la présidente de la Fondation Franz Weber, Vera Weber, le conseiller national Bastien Girod (Verts/ZH) ainsi que Sentience Politics.

Chaque année en Suisse, 50 millions d'animaux terrestres sont élevés et abattus dans des conditions atroces, fait valoir cette association. Et d'ajouter que l'élevage industriel accélère le réchauffement climatique, aggrave la faim dans le monde et la rareté de l'eau sur la planète, entraîne la

résistance aux antibiotiques, et viole les principes constitutionnels de protection des animaux. L'initiative demande que la Confédération protège la dignité de l'animal dans le domaine de la garde d'animaux à des fins agricoles. La dignité de l'animal comprend le droit de ne pas faire l'objet d'un élevage intensif, précise le texte. Et de donner une définition générale de l'élevage intensif: élevage industriel visant à rendre la production de produits d'origine animale la plus efficace possible et portant systématiquement atteinte au bien-être des animaux. La Confédération est appelée à fixer des critères sur un hébergement et des soins respectueux des animaux, l'accès à l'extérieur, l'abattage et la taille maximale des groupes par étable. La référence minimale serait le cahier des charges 2018 de Bio Suisse. L'initiative laisse un délai transitoire de 25 ans au maximum pour appliquer l'initiative. La législation d'application devrait toutefois être adoptée dans un délai de trois ans. **ATS**

## COMMERCIALISATION

# Le résultat 2017 d'Anicom est qualifié de solide

Vincent Gremaud

**La filiale de Fenaco a présenté l'an passé un excédent de recettes qui a permis de verser des dividendes à 7% sur les actions et de constituer une réserve volontaire de 290 000 francs. Pour la première fois, une femme fait son entrée au conseil d'administration.**

L'exercice 2017 d'Anicom s'est soldé sur un bénéfice de près de 433 000 francs. Même si ce résultat affiche une baisse d'un peu plus de 15% par rapport à 2016, il s'agit d'une belle performance pour la filiale du groupe Fenaco, spécialisée dans la commercialisation d'animaux de rente. En effet, l'an dernier, le produit total des ventes de la société s'est contracté de quelque 8 millions pour plafonner à 491,5 millions de francs.

### Prix bas pour les porcs et le bétail d'étable

«Ce recul s'explique par la baisse des prix dans le secteur porcin», a indiqué Heinz Mollet, le président du conseil d'administration, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la société, qui s'est déroulée le mercredi 13 juin dernier dans les locaux de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg de Grangeneuve, à Posieux (FR).

Président de la direction, Stefan Schwab a abondé: «La production indigène était trop importante en 2017: un taux d'autoapprovisionnement de 96%, c'est trop! Selon Suisseporcs, en diminuant ce taux de 5%, la filière pourrait générer 200 millions de francs supplémentaires». La chute des prix du bétail d'étable, intervenue en fin d'année dernière, n'a pas



Les nouveaux membres du conseil d'administration d'Anicom: Philipp Käppeli, Tanja Müller, première femme à intégrer cet organe, et Markus Arn (de gauche à droite).

V. GREMAUD

grandement influencé le résultat annuel.

«Si le résultat est positif malgré le contexte, c'est aussi grâce à une excellente gestion des charges», a complété Stefan Schwab. Et le directeur de préciser: «Grâce à des modifications dans les domaines organisationnels, nous avons pu réduire l'effectif de 4,6 équivalents plein-temps (EPT), pour un total actuel de 86,4 EPT».

### Provisions volontaires et dividendes

Les actionnaires se sont déplacés en nombre à Grangeneuve. En effet, plus de 85% des 8000 actions donnant chacune une voix étaient représentées. Les sociétaires ont accepté à l'unanimité la proposition du conseil d'administration concernant l'attribution du bénéfice 2017. Ainsi, ils ont décidé de rétribuer leurs parts sociales avec un taux de 7%, ce qui représente 140 000 francs de dividendes. Ils ont également choisi de provisionner 290 000 francs à titre de réserves volontaires. Avec cette décision, le total de ces réserves volontaires amassées

au fil des ans dépasse les 6 millions de francs, soit plus du triple du capital social.

L'année 2017 d'Anicom a également été marquée par le lancement réussi de son application, disponible depuis le mois de juin. Elle permet aux producteurs d'annoncer et de commander des animaux ainsi que d'accéder à des informations comme les prix hebdomadaires ou les résultats d'abattage. Heinz Mollet s'est dit fier qu'Anicom a décroché la première place du classement des transporteurs de bétail élaboré par la Protection suisse des animaux (PSA).

### Nouveautés au conseil d'administration

Arrivés au bout de leur troisième mandat de quatre ans, Rudolf Bigler et Oskar Brunner ont atteint la limite fixée par les statuts de l'entreprise. Ils ont donc cédé leurs places respectives à Markus Amt et Tanja Müller. L'assemblée a également accepté la proposition qui lui a été faite d'élargir le conseil d'administration et de donner davantage de poids à la Suisse centrale en élisant

Philipp Käppeli. Enfin, les sociétaires ont renouvelé leur confiance dans les autres membres de ce conseil en les réélisant pour un nouveau mandat de quatre ans.

Tanja Müller devient ainsi la première femme à accéder à l'organe suprême d'Anicom. A relever qu'elle est également la seule représentante féminine parmi les 43 membres des 4 comités régionaux de la société... Selon Heinz Mollet, c'est une pure coïncidence si cette grande première avait lieu alors que l'invitée du jour n'était autre que Christine Bühler, présidente de l'Union suisse des paysannes et femmes rurales (USPF). Récompensée par le prix Agrostar 2018 pour son combat pour davantage de femmes dans les instances dirigeantes des organisations agricoles, elle a rappelé les discriminations et le manque de reconnaissance dont souffrent les femmes sur les exploitations agricoles et dans les organisations.

### SUR LE WEB

www.anicom.ch

PRODUITS DU TERROIR ET TOURISME:

CHRISTOPHE DARBELLAY VEUT "SECOUER" LES SYNERGIES!

